



# Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

## COMPRENDRE LA REVOLUTION (suite IX)

### SUCCES AUPRES DU CLERGE (Suite)

Déjà en 1824, le 3 avril, Nubius pouvait écrire à Volpe : Il y a une certaine partie du clergé qui mord à l'hameçon de nos doctrines avec une vivacité merveilleuse.

Il désigne spécialement les prêtres étrangers à Rome qui y ont dans la pensée de s'y faire une place. « *Cette ambition, dit-il, nous a été favorable ; elle nous a ouvert des voies qui probablement nous seraient restées longtemps inconnues. Elle nous sert à consolider, à éclairer le chemin sur lequel nous marchons, et leur plaintes enrichies de tous les commentaires et de toutes les malédictions, nous offrent des points d'appui auxquels nous n'aurions jamais songé. La terre fermente, le germe se développe, mais la moisson est bien éloignée encore.*

Quelques temps plus tard, il écrivait au juif prussien Klauss : « *Nous ne comptons pas les prêtres gagnés, les jeunes religieux séduits, nous ne le pourrions pas, et je ne le voudrais pas. Mais il y des indices qui ne trompent guère les yeux exercés, et on sent de loin, de très loin, le mouvement qui commence. Par bonheur, nous n'avons pas la pétulance des Français. Nous laisserons le fruit mûrir avant de le cueillir : c'est le seul moyen d'agir à coup sûr.* »

Le cardinal Bernetti écrivit treize ans plus tard une lettre bien significative sur les progrès que le libéralisme avait ainsi faits dans une partie du clergé et sur ce qui en résultait. C'est que, malheureusement, les craintes manifestées par Nubius de voir le clergé répudier le libéralisme ne se réalisaient point pour tous.

Le 23 janvier 1844, Gaëtan lui écrivait : « *Dans l'espace d'un petit nombre d'années, nous avons fait beaucoup de chemin. La désorganisation règne partout, au Nord comme au Midi, dans le cœur des nobles comme dans celui des prêtres. Tous ont fléchi sous le niveau que nous voulons imposer à l'humanité pour l'abaisser. Le monde est lancé sur la voix de la démocratie.* »

Gaëtan prenait ses désirs pour des réalités. Non, il n'était pas vrais de dire que tous avaient fléchi sous le niveau de la Maçonnerie veut imposer à l'humanité pour l'abaisser. Il y en avait pourtant, et il y en avait assez pour que l'année suivante, le 4 août 1845, le cardinal Bernetti, dont la perspicacité avait effrayé Nubius, ait pu écrire à l'un de ses amis : « *Je vous ai souvent entretenu de nos appréhensions sur l'état des choses. Le Pape et le gouvernement cherchent un remède au mal, une issue à la contagion; l'un et l'autre gagnent sans qu'on puisse arrêter le cours de ce torrent inconnu. Les études sérieuses sont abandonnées. Les jeunes gens s'inquiètent fort peu de devenir savants théologiens, de graves casuistes ou des docteurs versés dans toutes les difficultés du Droit canon. Ils sont prêtres, mais ils aspirent à devenir hommes, et c'est inouï tout ce qu'ils mélangent de foi catholique et d'extravagances sous ce titre d'homme qu'ils préconisent avec une burlesque emphase ... La plupart se laissent aller à des suggestions d'où naîtront évidemment de grandes crises pour l'Eglise... Je sais qu'en Piémont, en Toscane, dans les Deux-Siciles ainsi que dans la Lombardo-Vénitien le même esprit de discorde souffle sur le clergé. De France, il nous arrive des nouvelles déplorables. On brise avec le passé pour devenir des hommes nouveaux ... Un jour viendra où toutes ces mines chargées de poudre constitutionnelle et progressive éclateront. Fasse le Ciel qu'après avoir vu tant de révoltes et assisté à tant de désastres, je ne sois pas témoin de nouveaux malheurs de l'Eglise ! La barque de Pierre surnagera sans aucun doute, mais je sens le besoin de me recueillir dans la paix avant d'aller rendre compte à Dieu d'une vie si tourmentée au service du Siège apostolique. Que sa divine volonté soit faite et tout sera pour le mieux!* »

(à suivre)

(Extrait du livre "le Problème de l'heure présente")

## LE DIALOGUE

### **Le dialogue est-il toujours un enrichissement?**

Le dialogue postconciliaire ayant exclu la conversion et l'apologétique, on a coutume de dire que le dialogue «est toujours un échange positif»; voilà une thèse qu'il semble difficile d'admettre. En premier lieu, à côté du dialogue convertisseur, il existe un dialogue pervertisseur qui détourne de la vérité et fait tomber dans l'erreur. Ou dira-t-on que la parole de vérité est efficace, celle de l'erreur inefficace?

En second lieu, il faut considérer la situation où le dialogue, loin d'aider ceux qui le pratiquent, les réduit à une impossibilité. C'est le cas, envisagé par saint Thomas, où il manque aux deux interlocuteurs un principe commun à partir duquel raisonner : dès lors il devient impossible de prouver la vérité à celui qui récuse le moyen de démontrer. Alors il ne reste qu'à prouver que les arguments opposés ne concluent pas et que les objections sont solubles. En ce cas il n'est nullement vrai que l'issue soit positive de part et d'autre et qu'il y ait eu enrichissement réciproque. La vérité, c'est qu'au contraire dans le cas envisagé le dialogue est improductif. Et si l'on objecte à cela qu'il est pourtant fructueux en ce qu'il fait connaître la psychologie et l'idéologie de l'interlocuteur, il faut faire remarquer que la connaissance de la psychologie de l'interlocuteur fait partie précisément de l'arsenal psychologique et non de la religion, et ne constitue nullement la fin du dialogue religieux, mais celle de l'histoire ou de la biographie ou de la sociologie. Il peut servir à ajuster le dialogue en le réglant mieux sur la situation des interlocuteurs; mais ce n'est point un enrichissement mutuel.

### **Le dialogue catholique**

Le dialogue catholique a pour but de convaincre son interlocuteur et, dans un ordre plus élevé, de le convertir.

Dans l'*Osservatore Romano* du 18 décembre 1971, un évêque, Mgr Marafini, dit nettement (mais on ne sait pas s'il dit ce qu'il veut):

«La méthode du dialogue s'entend comme mouvement convergent vers la plénitude de la vérité et recherche de l'unité profonde.» (1)

Dans ces textes se confondent le dialogue en matière naturelle et le dialogue de foi surnaturelle. Le premier se déroule à la lumière de la raison, commune à tous les hommes. En se plaçant sous cette lumière, tous les individus sont à égalité: ils sentent, au-dessus de leur dialogue, le Logos, plus important que ce dialogue, comme nous l'avons dit dans un paragraphe précédent; ils expérimentent leur fraternité vraie et l'unité profonde de leur nature. Mais il existe un autre dialo-

gue où la foi est engagée et où les interlocuteurs ne peuvent se mouvoir en convergeant vers le vrai ni se situer en condition de parité. En effet l'interlocuteur non croyant se trouve dans une situation de refus ou de doute où il est impossible au croyant de se placer.

On pourrait objecter que la position du croyant est analogue à celle de la méthode cartésienne, celle d'un refus ou d'un doute méthodique et provisoire: le croyant se met en position d'incrédulité, mais seulement pour dialoguer. Or la difficulté réapparaît: si le doute ou le refus de la foi sont réels, ils impliquent chez l'interlocuteur croyant la perte de la foi, et c'est un péché. Si au contraire le doute ou le refus est imaginaire et simulé, le dialogue est vicié par une simulation et a une base immorale. Ne nous arrêtons pas à nous demander se celui qui, pour les besoins du dialogue, feint de ne pas croire ce qu'il croit, ne pêche pas contre la foi, ni à chercher à savoir si un dialogue fondé sur la fiction et donc coupable n'est pas en outre infructueux. Dans un article de l'*Osservatore Romano* du 26-27 décembre 1981 sur «Foi et dialogue», on cherche à soutenir que le dialogue est fructueux même pour le croyant, non seulement, bien entendu, par le mérite de la charité, mais aussi par acquisition de la foi. Absurdité évidente. J'ai établi que «si le Seigneur Jésus que l'on possède n'est pas la vérité suprême totalisante de l'homme, ... il s'agit alors d'apprendre chose autre et plus importante que ce que l'on a reçu par grâce». Si au contraire le Christ est la vérité suprême et totalisante, alors «on ne voit comment on pourrait y ajouter une idée ou une expérience.» Mais voilà que l'auteur met par terre lui-même son dilemme en disant que dans le dialogue même le croyant trouve quelque chose à ajouter à sa foi, «à condition pourtant que ces nouvelles acquisitions ne soient pas perçues comme ajoutées au Christ. Ce sont simplement facettes, dimensions, aspects du mystère du Christ que le croyant possède déjà et qu'il découvre sous le stimulant de celui qui sans être sciemment chrétien l'est déjà concrètement». C'est dire que ajout de connaissance n'est pas ajout de connaissances; que l'athée est un chrétien implicite; que l'athée possède des facettes du mystère, inconnues du chrétien explicite, et qu'il les lui suggère.

Pour conclure sur le goût du dialogue dans l'Eglise post-conciliaire, nous disons que le dialogue des novateurs n'est pas le dialogue catholique.

1. Parce qu'il a une fonction purement heuristique, un rôle de recherche, comme si l'Eglise dialoguante ne possédait pas la vérité mais la cherchait, ou comme si en dialoguant elle pouvait faire abstraction de la possession de la vérité;

(Suite en page 11)

1) Pareillement le cardinal König a déclaré, en présentant à la presse l'*Instruction* citée: «Le dialogue met les interlocuteurs sur un pied d'égalité. Le catholique n'y est pas considéré comme celui qui possède toute la vérité mais comme celui qui, ayant la foi, recherche cette vérité avec les autres, croyants et non-croyants» (*JCI*, no 322, du 15 octobre 1968, p. 20).

Juin 1990

# Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

Edition en Français du Périodique Romain

## Sì sì no no

&lt;&lt; Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du malin &gt;&gt; (Mt 5, 37).

SUISSE : Ed. Les Amis de saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19- 43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

## L'AFFAIRE DU CARMEL D'AUSCHWITZ

### I.Genèse et déroulement de l'affaire

#### La fondation et la contestation

Octobre 1984 : six carmélites fondent un petit couvent à Auschwitz. Elles s'installent en lisière du camp d'Auschwitz I, site principal du martyre polonais, distant de 3 km environ de Birkenau, lieu d'extermination des juifs. Les religieuses, dont le nombre passera de six à vingt, sont logées dans un ancien théâtre construit avant 1914, qui est tombé en ruines et a servi d'entrepôt à grains.

Pourquoi cette fondation ? En réparation des crimes de la guerre, en mémoire des six millions de morts polonais, le tiers environ de la population de la Pologne. C'est là qu'a péri l'élite du pays, officiers, prêtres, intellectuels, et notamment le Père Kolbe, qui a été canonisé récemment. Le Carmel jouxte le mur de la prison où il a succombé à la faim, après s'être substitué à l'un de ses compagnons d'infortune.

Les carmélites ne se doutent nullement de l'émotion qu'elles vont susciter, et pas davantage le Cardinal Marcharski, archevêque de Cracovie (diocèse dont dépend Auschwitz), qui annonce la fondation du Carmel dans son bulletin diocésain. D'ailleurs il ne se passe rien pendant plusieurs mois.

Mai 1985 : le Pape effectue un voyage au Bénélux, avec une étape difficile en Hollande où il est pris à partie par

des contestataires, notamment homosexuels. C'est alors que l'association pour l'Aide à l'Eglise en Déresse, du Père Werenfield van Straten, propose d'organiser une collecte pour aider les carmélites à relever leur bâtiment ; l'association diffuse un tract où l'on peut lire en substance : « *En réparation de l'affront que vient de subir le Saint Père, nous allons offrir un Carmel au Pape, pour témoigner du triomphe de la Croix sur le mal* ».

Un peu plus tard, en octobre 1985, le journal belge « *Le Soir* » relate ces faits avec mention de la collecte ; c'est alors que l'expression « *le triomphe de la Croix* » suscite un grand émoi dans la communauté juive internationale, surtout en Belgique et en France. Trois personnalités se mettent à la tête des protestataires : Théo Klein, président du *Conseil Représentatif des Institutions Juives de France* (CRIF), Ady Steg, président de l'*Alliance Israélite Universelle* et René Samuel Sirat, grand rabbin de France. Ils représentent respectivement le lobby juif de France, la diaspora et le judaïsme français. Ils orchestrent une campagne d'opinion sur le thème suivant : l'installation du Carmel est un viol de la mémoire juive, c'est comme si l'on construisait une synagogue à l'emplacement du Saint Sépulcre ; d'ailleurs c'est dans ce bâtiment qu'aurait été entreposé le « zyklon B », ce gaz employé par les nazis pour exterminer les juifs ... Bref, il s'agirait d'une sorte de sacrilège.

#### Auschwitz, site symbolique

Il y a plusieurs faits surprenants dans l'affaire du carmel d'Auschwitz. En premier lieu, on peut s'étonner du temps qui s'est écoulé entre la fondation et le lancement de l'affaire ; en deuxième lieu, bien des personnes se sont demandées s'il n'y avait pas une erreur matérielle à la base, car les carmélites sont installées sur le site d'Auschwitz I, lieu du massacre des polonais, et non à Birkenau, lieu du martyre juif. Mais il y a plus extraordinaire encore : c'est que des franciscains sont installés à Birkenau depuis 1982 et que personne n'en a parlé jusqu'à l'issue du conflit ! Autre détail étonnant : la croix de sept mètres du carmel est invisible d'Auschwitz I, alors que le couvent de Birkenau est surmonté d'une croix de 30 mètres de haut, visible à très grande distance : or c'est la première croix et non la seconde, qui a été jugée « scandaleuse » !

Il est donc permis de se demander si les arguments avancés par les protestataires ne sont pas des prétextes et si les vraies raisons ne doivent pas être cherchées ailleurs. En février 1986 apparaît une commission judéo-chrétienne, comportant les trois représentants de la partie juive déjà mentionnés et du côté catholique NN SS Decourtray, Lustiger, Danneels (Bruxelles) et Marcharski. N'en font partie ni le primat de Pologne, Mgr Glemp, ni le provincial des Carmes, ni la Supérieure des carmélites, ni aucun représentant des juifs polonais ! Qui a man-

daté cette Commission ? Impossible de le savoir.

Dans une première réunion, à défaut d'un accord sur des modalités pratiques, la Commission établit des principes; une phrase essentielle de son communiqué lève le voile sur l'un des mystères : « *Auschwitz et Birkenau sont reconnus comme les sites symboliques de la solution finale au nom de laquelle les nazis ont procédé à l'extermination de six millions de juifs, seulement parce qu'ils étaient juifs* ».

Il se détache de ce texte deux notions essentielles : celle de **site symbolique**, celle du **caractère unique** du martyre juif. Personne ne met en doute le fait que les juifs ont péri à Birkenau et non à Auschwitz, mais la mémoire collective a retenu le nom d'Auschwitz et ce dernier doit donc être réservé à la « shoah ». En outre, les juifs ont été massacrés pour leur seule qualité de juifs alors que les autres, tels les Polonais, l'ont été pour des motifs divers et moins dignes d'intérêt.

#### Le « Diktat »

La Commission se réunit une deuxième fois à Genève, le 22 février 1987, dans une ambiance d'ultimatum car Théo Klein vient de déclarer que ce serait la dernière rencontre : on devrait coûte que coûte aboutir à une solution ou la rupture serait consommée. Cette méthode d'intimidation, accompagnée de son orchestration médiatique, est efficace puisque la Commission décide que le Carmel sera déménagé dans les deux ans à venir et que l'on construira, à quelques centaines de mètres des lieux, un Centre judéo-chrétien (à finalité non précisée). Tous ceux qui connaissent la Pologne savent que le délai ne pourra jamais être respecté car en moyenne il y faut huit ans pour construire une église. De fait, la bureaucratie communiste mettra des mois et des mois avant de donner son accord sur les plans et les propriétaires des terrains voisins - il y en a quatorze ! - font sans cesse monter les prix ... Finalement la convention pour l'achat ne sera prête qu'en juin 1989 ; il ne semble pas que le Cardinal Marcharski ait freiné les choses, mais le provincial des Carmes crie au dictat car l'accord a été négocié dans son dos; en outre les religieuses viennent de recevoir un statut définitif, approuvé par le Vatican et une question juridique reste ouverte : la décision de les transférer relève-t-elle de l'ordinaire du lieu ou relève-t-elle de Rome ? Sur ce point, les avis divergent ...

Au début de 1989, les terrains n'ont pas encore été achetés alors que le délai fixé par la Commission est arrivé à échéance. Devant les protestations des juifs, le cardinal Decourtray s'agit, écrit aux religieuses, au Supérieur des Carmes, puis demande aux juifs un délai supplémentaire de six mois, ce qui est parfaitement irréaliste et ne résout rien. Alors la communauté juive, entraînée par la

campagne de presse internationale, s'estime trompée et s'exaspère; des manifestations sont organisées. Le 23 mai 1989, c'est une délégation de l'Union des Femmes sionistes qui arrive devant le Carmel ; le 14 juillet, un rabbin américain, le 23, ce sont des juifs belges. La manifestation du 14 juillet est quelque peu mouvementée et le journal « Libération » la relate avec ce titre : « *Scène de honte à Auschwitz* » !

En fait, un groupe de sept juifs américains, le rabbin à leur tête, a pénétré dans le jardin du Carmel et enjoint aux carmélites d'évacuer les lieux, conformément à la convention. Les Polonais, profondément choqués par l'exigence des juifs, ont perdu patience et quelques ouvriers travaillant au premier étage ont versé sur les manifestants des seaux d'eau et de ciment puis les ont chassés sans ménagement, la police locale n'ayant pas jugé opportun d'intervenir.

Le diktat juif est d'autant moins bien accueilli en Pologne que le mouvement « Pax », progressiste et crypto-communiste, met de l'huile sur le feu en prenant fait et cause pour les carmélites : ces bons apôtres se disent que c'est un dossier que « Solidarnosc » aura sur les bras en arrivant au pouvoir, au moment où l'Etat polonais en faillite va faire la quête dans le monde entier, surtout aux Etats-Unis ... Endosser une solide réputation d'antisémitisme alors que l'on tend la main dans le monde capitaliste, ce n'est pas particulièrement indiqué !

#### La capitulation

A la suite des incidents, Théo Klein annonce le « *gel des relations judéo-chrétiennes* ». Le 10 août, le cardinal Marcharski en déduit, en toute logique, que puisque gel il y a, le fameux Centre judéo-chrétien est sans objet et que le Carmel peut rester en place. Le 26 août, lors du pèlerinage de Chestokowa, le cardinal Glemp met les pieds dans le plat en demandant aux juifs de respecter la souveraineté nationale et de rester plus calmes. Il ajoute, le 2 septembre : Il n'est pas question de respecter ces accords de Genève, négociés par des gens qui n'avaient ni mandat officiel, ni compétence ; donc le Carmel ne bougera pas. Ces déclarations déclenchent un formidable concert médiatique, une campagne sans précédent pour dénoncer « l'antisémitisme » de l'Église catholique. Du coup, le 21 septembre, le Vatican capitule et accepte le déménagement du Carmel. La première pierre du nouveau monastère a été posée en avril 90.

#### II. Le complot

##### Le choix du partenaire

L'abandon du Carmel d'Auschwitz est le fruit d'un véritable complot. La négociation n'a été qu'un simulacre. Il y a lieu d'examiner tout d'abord la façon dont a

été constituée cette fameuse Commission dont ni le supérieur des Carmes, ni le Provincial, ni le Primat de Pologne ne faisaient partie. L'auteur de la présente note a téléphoné à l'archevêché de Paris, où on lui a dit que personne ne savait qui avait pris l'initiative, « mais que c'était sûrement le Vatican qui avait nommé la Commission » ; à l'archevêché de Lyon on lui a répondu que la personne responsable de ces problèmes avait pris sa retraite et ne pouvait être jointe, qu'enfin personne ne se souvenait de la réponse qu'avait faite Mgr Decourtray à ceux qui l'avaient questionné à ce sujet. Mais il est inutile d'attendre une réponse des clercs, quand on la trouve dans le magazine « *L'Evénement du Jeudi* », dans un article du 4 septembre 1989, intitulé « *Auschwitz, le Carmel par lequel le scandale arrive* ». Le rédacteur, Maurice Szafran, ignore visiblement la question mais il nous révèle les confidences de Théo Klein, l'un des principaux acteur

On voit dans l'article de M. Szafran que dès le commencement de l'affaire ce sont les juifs qui choisissent avec qui ils vont négocier. Mgr Decourtray a déclaré « *qu'Auschwitz est le symbole de la foi et qu'il faut respecter les désirs du peuple juif* ». Peu de jours après cette déclaration, le cardinal Lustiger, juif converti, a approuvé les propos du Primat des Gaules. L'affaire se présentait donc bien pour la partie juive puisque l'appui des principaux prélates français lui était donné au départ. Toutefois il fallait convaincre aussi les représentants de l'Église de Pologne : or, précisément, à la fin de 1985, Mgr Glemp était de passage à Paris. Le rabbin Sirat demande donc à le rencontrer et les deux hommes se retrouvent dans un bureau du séminaire polonais du 5ème arrondissement. Le rabbin déclare que « *sans mettre en cause la bonne foi de l'Église et sa compréhension toute nouvelle du judaïsme, Auschwitz pès d'un tel poids historique que les carmélites n'ont d'autre choix que de se retirer* » et il reste sans voix lorsque le cardinal Glemp lui répond tranquillement : « *Je comprends le sens de votre protestation, Monsieur le Rabbin, mais à ma connaissance 1.800.000 polonais sont morts à Auschwitz et vous savez à quel point les polonais sont attachés à l'Église* ». C'était donc, dès le premier instant, une fin de non-recevoir. Que faire dans de telles conditions ? C'était tout simple, il suffisait de changer d'interlocuteur ! D'où la fameuse Commission, qui s'est bombardée elle-même responsable de la négociation. « *Ils sont cinq, nous dit l'Événement du Jeudi, à ne pas désespérer d'un accord* » : les deux cardinaux catholiques et les trois protestataires juifs. Cinq conjurés qui cherchent ensemble, non pas à négocier, mais à faire avaliser leur position commune par l'Église polonaise. « *Le cardinal Lustiger a eu un comportement parfait, raconte Théo Klein. Dans ces moments graves, Jean-Marie Lustiger n'a pas oublié qu'il se prénomme aussi Aaron* ».

### La « médiation » du Père Dupuy

On ne peut se passer toutefois d'un interlocuteur polonais ; les cinq affidés espèrent le trouver en la personne du cardinal Marcharski, archevêque de Cracovie. Pour le sonder, on lui envoie le Père Bernard Dupuy, dominicain, chargé par les évêques de France du secrétariat du Bureau des Relations avec le judaïsme. Un écrivain progressiste « repenti », Jean-Marie Paupert, nous explique dans un livre assez féroce, au chapitre intitulé : « *Les méfaits du confusionisme, le Père Dupuy* », ce que l'on peut attendre de ce dominicain (1). D'ailleurs n'a-t-il pas déclaré dans un congrès international, à propos des juifs : « *Rejetant les attitudes qui avaient conduit à nier l'existence juive, les Églises reconnaissent le judaïsme comme une religion authentique devant Dieu, porteuse de sa destinée, de son sens, et non comme une étape nécessaire mais dépassée en vue de l'avènement du Christianisme* ».

J. M. Paupert commente en ces termes les propos de Dupuy : « *Dupuy a voulu faire comprendre à son auditoire qu'après tout, ni les juifs, ni les chrétiens ne pouvaient savoir si l'eschatologie serait chrétienne ou juive, c'est-à-dire si à la fin des temps, le monde serait juif ou serait chrétien. Hésitation et doute impardonables, inadmissibles et pour tout dire hérétiques de la part d'un théologien catholique, car toutes les Écritures et toute la Tradition chrétienne prévoient que c'est Jésus, Fils de Dieu Sauveur, qui viendra au dernier jour dans la gloire juger le monde* ».

Voici donc le Père Dupuy chargé d'une double mission auprès du cardinal Marcharski : lui faire accepter le principe d'une négociation, en terrain « neutre », à Prigny, près de Genève (la propriété est prêtée par le baron E. de Rothschild !) et le convaincre d'aller à Jérusalem visiter le musée consacré à la shoah. La double mission réussit et Szafran nous révèle que le cardinal Marcharski est revenu bouleversé de son voyage à Jérusalem. C'est après cette mise en condition que le cardinal polonais accepte de siéger avec les conjurés dans une commission dont il croit qu'elle recherche une solution de compromis entre la partie juive et la partie catholique. Mais en réalité la négociation de Genève est une simple formalité ; d'après Steg, « *les cardinaux français et le cardinal belge Danneels ont été formidables ; ils nous ont aidés à persuader Marcharski de la justesse de nos revendications* ». Seul à défendre les droits de l'Église catholique, pressé par ses confrères de céder, le malheureux cardinal polonais devra finalement s'incliner au cours de la deuxième et dernière séance : les carmélites devront partir et s'installer plus loin. C'est ce que les journaux, habitués à la langue de bois, appellent une négociation bipartite ...

### Le rôle ambigu du cardinal Decourtray

Chef de file (auto-désigné) de la partie catholique, le cardinal Decourtray a-t-il réellement été libre au cours des discussions ? On peut se le demander lorsqu'on constate qu'à l'inverse du cardinal Lustiger, qui est resté en retrait, le primat des Gaules a pratiqué en permanence une surenchère suspecte. Dès le début, il prend parti pour les juifs, alors qu'il n'est même pas au courant de l'affaire : « *L'épreuve d'Auschwitz a conféré au peuple juif une dignité particulière et construire un carmel à cet endroit serait attenter à cette dignité* », déclare-t-il en décembre 1985. Il parle donc de « *construire un carmel* », alors que ce dernier existe déjà depuis un an ! Plus tard, dans une interview au magazine « *Globe* » : « *Ceux qui ont exterminé les juifs, les savants qui ont conçu cette extermination de type industriel, les exécuteurs, les gardiens étaient dans leur immense majorité des baptisés catholiques ou luthériens. Auschwitz est une terre chrétienne, il est atroce de penser cela ...* » Et comme le journaliste de « *Globe* » lui fait remarquer que, selon les carmélites, les bourreaux étaient en fait des athées, il répond : « *Peut-être "athéisés", mais on n'efface pas le baptême ; athéisés ou non, 80 % des français d'aujourd'hui se reconnaissent chrétiens* ». Le cardinal insiste donc lourdement sur la « *culpabilité* » de l'Église dans le martyre des juifs.

Le cardinal Decourtray n'a jamais caché l'espèce de fascination qu'Israël exerce sur lui. Il est l'ami d'Elie Wiesel, il a interdit à un jésuite (qui exerce la profession d'avocat) d'assister le premier avocat de Klaus Barbie, il souhaite un jugement pour les religieux qui ont abrité Touvier... Il regrette de ne pas pouvoir accompagner le Saint Père à la synagogue de Rome et lorsqu'en 1987, Kurt Waldheim est reçu au Vatican, il se rend à la grande synagogue de Lyon, puis au mémorial des déportés installé dans cette ville par le peintre Marek Halter et il déclare à la presse : « *Le pape est insoupçonnable, mais l'événement fait souffrir la communauté juive ...* ». Selon « *Globe* », au cours d'un déjeuner où il convie Serge Klarsfeld et Elie Wiesel, il fait cet aveu : « *A mes amis juifs, je ne peux m'adresser qu'avec un immense respect, à voix basse et en tremblant* ». On imagine, dans ces conditions, la fermeté, la pugnacité dont il a dû faire preuve au cours de la « *négociation* » sur le Carmel ...

On note encore qu'en 1987, le cardinal Decourtray préside un rassemblement interreligieux où l'on projette « *Shoah* », le film de Claude Lanzmann. Un mois plus tard, en Octobre, il est élu Président de la Conférence Episcopale Française. Enfin, si le journal « *Libération* » est digne de foi, ce serait la communauté juive qui aurait payé une bonne partie des

frais considérables du voyage de Jean-Paul II à Lyon ... Ne parlent-ils pas du Primat des Gaules en disant « *Notre cardinal* » ?

Y a-t-il réellement relation de cause à effet ? On ne saurait l'affirmer ; il existe du moins une série notable de coïncidences. Mais peu importe au fond : une chose demeure certaine, c'est que le cardinal Decourtray, chef de file des catholiques, a été l'avocat le plus éloquent de la partie juive.

### Pourquoi l'Église a-t-elle capitulé ?

Il est certain que le pape Jean-Paul II était parfaitement informé des entretiens de Genève, par le cardinal Danneels tout d'abord, par le cardinal Lustiger ensuite. Or le Pape n'a pas beaucoup parlé, il s'est contenté de citer en exemple le projet d'édification du fameux Centre mixte en disant que « *c'était un exemple de la collaboration judéo-chrétienne* ». En fait, comme c'est trop souvent le cas dans l'Église actuelle, Jean-Paul II a approuvé tacitement, mais non explicitement, les accords de Genève, en laissant régner le flou sur la position officielle du Vatican. Si en effet il avait imposé les accords au moyen d'une ferme déclaration, il aurait désavoué le cardinal Glemp à la face du monde et, polonais lui-même, il était mieux placé que quiconque pour évaluer les réactions du peuple polonais. André Frossard, au retour d'un voyage à Rome, a confirmé cette analyse dans « *Le Figaro* » et il a même précisé que la Commission s'était constituée d'elle-même, « *par convenance mutuelle* ».

L'espoir de Jean-Paul II était certainement que l'affaire s'arrangerait toute seule, sans intervention visible de sa part. Malheureusement le cardinal Glemp a tout gâché avec sa déclaration intempestive du mois d'août. A vrai dire, le sermon prononcé à Chestokowa le 26 août 1989 n'est nullement antisémite, mais il va absolument à l'encontre de la thèse des juifs :

*« La nation juive, disait-il, qui n'a jamais été un voisin, mais un membre de la famille de caractère différent, enrichit la vie mais est en même temps source de problèmes. Nous ne nous traitons pas les uns les autres avec indifférence et cela peut provoquer un phénomène d'antipolonième et d'antisémitisme ...*

*... Pour comprendre la complexité de l'interdépendance des problèmes polono-juifs, posons-nous la question : Y a-t-il des sentiments anti-juifs et des agressions contre les juifs en Pologne ? OUI. Y a-t-il eu des entrepreneurs juifs en Pologne qui ont ignoré ou méprisé les Polonais ? OUI. Y a-t-il eu pendant l'Occupation des juifs collaborateurs qu'on ne pourra jamais comparer aux défenseurs héroïques du ghetto ? OUI. Y a-t-il eu des Polonais qui ont sauvé des juifs au prix de leur vie ? OUI. La mémoire du cinquantième anniversaire du début de la seconde*

*guerre mondiale nous place du même côté de la barricade : du côté de l'extermination et de la mort. Les Juifs, les Gitans et les Polonais, voici des peuples que la stratégie nazie condamnait à l'anéantissement, d'après des plans différents, sur une échelle différente ... »*

Le cardinal a encore aggravé la chose, quelques jours après, en contestant la compétence de la Commission dans l'interview donnée au journal romain « La Republica ». Du coup, le cardinal Decourtray s'est senti visé personnellement et a réagi avec vigueur aux propos du cardinal Glemp. Il n'en fallait guère plus pour déchaîner l'opinion publique : Hans Küng donne une interview, Mgr Gaillot accompagne Harlem Désir à Auschwitz, Elie Wiesel reproche son silence au Pape, et il n'est pas jusqu'à Michel Rocard qui ne fasse aussi, on se demande bien à quel titre, une déclaration ... La situation paraît alors inextricable, car le départ des carmélites, sur la pointe des pieds, est devenu impossible.

En désespoir de cause, le cardinal Willebrands, spécialiste des questions juives, est chargé d'annoncer la capitulation de l'Église. Certains ont pu penser et écrire que le Vatican n'était pas engagé par les déclarations de Mgr Willebrands, mais il est impensable qu'il ait pu les faire, dans un document officiel, sans l'aval du Pape. Mille ans, ou presque, nous séparent de Canossa...

### III. L'enjeu politique de l'affaire

#### Caractère unique de la Shoah

L'enjeu politique, pour l'internationale juive, c'est de maintenir dans l'esprit public l'**idée d'une dette permanente**, qui ne sera sans doute jamais acquittée, **des nations de l'Europe chrétienne vis à vis des juifs**. Cette dette serait fondée sur le caractère absolument unique de la persécution qu'ils ont subie pendant la guerre. Il y a eu sans doute, à toutes les époques de l'histoire, d'horribles massacres, mais aucun d'eux ne peut être comparé à celui des juifs entre 1940 et 1945.

Plusieurs faits récents prouvent qu'il s'agit bien d'une thèse officielle, et non de l'opinion excessive de quelques exaltés. Premier exemple : quand l'historien R. Sécher a employé le terme « génocide » à propos de la Vendée, les juifs se sont scandalisés et la revue « Passages » a édité un numéro spécial pour réfuter l'historien. On y lit : « *En Vendée, on ne peut pas parler de génocide...* » Il ne peut davantage en être question pour l'Arménie, car le seul génocide de l'histoire, c'est celui des juifs pendant la deuxième guerre mondiale. Deuxième exemple. Au cours du procès Barbie, Serge Klarsfeld a dit : « *Il ne faut pas appliquer au cas des résistants la notion de crime contre l'humanité* ». Sa thèse est que, sur les 934 déportés que

Barbie avait enfermés dans un train de déportation, seuls les 362 juifs ont été l'occasion de 362 crimes contre l'humanité - crimes imprescriptibles, qui justifient l'abandon du principe de non-rétroactivité des lois - alors que la prescription devrait jouer pour les 572 résistants non-juifs car leur cas ne relève que de la catégorie des « *simples crimes de guerre* ». La cour d'Assise n'a pas retenu la proposition de Klarsfeld. Un troisième exemple enfin est dans toutes les mémoires : la fameuse affaire dite du « *point de détail* » qui a déclenché le tintamarre médiatique que l'on sait. Ce n'était pas le génocide des juifs que J.M. Le Pen traitait de « *point de détail* » (la bande sonore est sans équivoque) mais la manière dont il avait été perpétré, à savoir l'asphyxie par les gaz. Or dans l'esprit des juifs, il ne s'agit pas d'un détail, mais tout au contraire d'un moyen d'extermination nouveau, unique, réservé aux seuls juifs, qui fait partie intégrante de l'aspect incomparable du génocide. D'où le scandale, l'accusation d'antisémitisme ...

Avec cet éclairage, on comprend mieux l'affaire du Carmel : perpétuer le souvenir du Père Kolbe et de trois millions de catholiques polonais sur les lieux même (ou plutôt retenus comme tels) du génocide des juifs, c'est retirer à la shoah son caractère unique, son absolue prééminence ; avoir osé y planter une croix (même si c'est à l'emplacement où 600 officiers polonais ont été fusillés), c'est une sorte de blasphème... Et c'est bien ce qu'affirmait Théo Klein dans la lettre qu'il adressait le 20 mars 1986 à Mgr Felici, nonce apostolique en France : « *D'autres, nous le savons, ont été meurtris, assassinés par le nazisme, mais c'est le martyre incommensurable des juifs qui a marqué le lieu du signe de l'indicible souffrance d'hommes, de femmes, d'enfants abandonnés par l'humanité à la technologie de la mort industrielle* ».

#### La « responsabilité » des chrétiens

L'affaire du Carmel a ranimé une vieille querelle de l'après-guerre : la prétendue passivité du pape Pie XII au moment de la persécution des juifs. Ainsi, en septembre 1989, un article du « Nouvel Observateur » est intitulé : « *Holocauste, le Vatican savait* ». Il savait en effet, mais il agissait, contrairement à la thèse de la « passivité ». Cette légende a été balayée par Mme Golda Meir elle-même, qui a témoigné publiquement sa reconnaissance à Pie XII en disant que « *Nul n'avait fait plus que lui* ». Ce pape a d'ailleurs son arbre en Israël dans la Vallée des Justes et si Israël Zolli, qui était grand-rabbin de Rome pendant la guerre, a échappé aux poursuites allemandes, caché dans la Bibliothèque Vaticane, protégé par le Saint Père, a fini par se convertir au catholicisme, ce ne fut certainement pas sous l'influence d'un pape antisémite ... Il n'empêche que la calom-

nie, répandue par des pamphlets comme la pièce « *Le Vicaire* » ou le livre « *Pie XII et le Troisième Reich* » a la vie dure et qu'elle est relancée de plus belle aujourd'hui. Les récentes campagnes d'opinion sur l'État Français de Vichy ont le même but : prouver que ce sont les chrétiens, en tant que tels, qui sont responsables de la persécution des juifs. De ce point de vue, l'affaire Touvier est exemplaire, car elle facilite l'amalgame : Touvier = milice, milice = nazisme ; puisque l'Église (et notamment les catholiques « intégristes ») a protégé Touvier, elle ne peut être que complice. D'où les termes de la lettre de Théo Klein au nonce apostolique : « *Rien ne peut effacer le fait que les juifs sont morts là-bas parce qu'ils étaient juifs et qu'ils l'étaient dans l'indifférence des gouvernements et des hiérarchies religieuses. Aujourd'hui ils ont droit à ce silence dont ils ont profondément souffert alors qu'un cri pouvait peut-être les sauver* ». Et, pour mieux marquer la responsabilité de l'Église : « *Il est trop tard, Excellence, pour le repenter sur les lieux du crime* ». Ce qui laisse entendre que Pie XII était lui-même le criminel !

On peut s'interroger sérieusement sur le caractère quelque peu extravagant de cette campagne, mais on la comprend mieux à la lecture d'un article de Jean Daniel paru le 1.6.89 dans le « *Nouvel Observateur* » :

« *Pour que la Révolution Française fût vraiment terminée, écrit-il, il ne fallait pas seulement que tous devinssent républicains. Il fallait que l'Église catholique se transformât profondément dans certains de ses rites et dans toutes ses nostalgies. Il fallait qu'après s'être laissé arracher son pouvoir temporel, elle cessât d'être la référence, la caution, le soutien d'une seule France. Or, c'est arrivé, voyez-vous, et c'est considérable. L'un des vrais effets de cette transformation, ce fut le retour aux sources juives du christianisme, la réhabilitation d'une civilisation judéo-chrétienne inséparable de la démocratie, la transformation des rapports entre l'interprétation du message christique et la mémoire juive ; c'est arrivé, cela n'a pas plu à tout le monde ! Une partie des catholiques n'a accepté la révolution du sommet que parce qu'elle était écrasée par les souvenirs de l'Occupation ... C'était aussi important qu'en 1789... C'est la Révolution d'un des pays les plus catholiques du monde...*

... Pour que la Révolution Française fût terminée, il ne suffisait pas de la République, il fallait que l'Église catholique se laisse arracher son pouvoir temporel, il fallait qu'elle se convertisse à la liberté religieuse ; il fallait qu'elle se souvint qu'elle a suscité des Lamennais, des Lacordaire, il fallait que l'aventure pétainiste fût le chant du cygne de son engagement politique. Il fallait donc le décret sur la liberté religieuse : or, c'est arrivé ... »

Il s'agit donc d'intimider les chrétiens, de leur donner mauvaise conscience en

leur faisant admettre que l'Église, parce qu'elle a « *failli à sa mission* », n'a plus qu'à renoncer à toute volonté de réaliser le règne social de Jésus-Christ. Or, l'abolition pratique de la doctrine de l'encyclique « *Quas primas* », sur le Christ-Roi, c'est la doctrine conciliaire sur la « liberté religieuse » ; on comprend alors pourquoi Jean Daniel termine son article en mettant en garde ses coreligionnaires vis à vis d'un anticléricalisme outrancier qui condamnerait les prélates aussi irréprochables que Mgr Decourtray et Mgr Lustiger, artisans de cette révolution qu'est la nouvelle doctrine de l'Église sur la liberté religieuse.

Dans une telle optique, celle de la « responsabilité » des chrétiens (d'ailleurs les soldats allemands n'avaient-ils pas la devise « *Gott mit uns* » gravée sur leur ceinturon ?) le Carmel d'Auschwitz est insupportable aux juifs car il classe la Croix du côté des victimes et non du côté des bourreaux. Si cela était, il deviendrait difficile de récuser radicalement la charité du catholicisme et sa prétention de faire régner le Christ sur toutes les âmes.

#### IV. Le peuple juif, « vrai Messie »

##### Doctrine traditionnelle de l'Église sur les juifs, son abolition

Au sujet des juifs, la doctrine traditionnelle de l'Église est celle de la **substitution** : l'Église catholique est, comme Jacob à la place d'Esaü, l'unique héritière de l'alliance entre Dieu et Israël.

L'Ancien Testament a fait place au Nouveau ; si tous les patriarches et prophètes, d'Abraham à Malachie, sont honorés par l'Église, une malédiction pèse désormais sur le peuple juif qui a non seulement commis le déicide, mais s'entête dans son refus de reconnaître le Messie. C'en résulte nullement que l'Église approuve les persécutions antisémites : on a relevé jusqu'à 291 textes pontificaux, dont certains des premiers siècles de notre ère, qui condamnent formellement les poursuites ou exactions contre les juifs. Ces derniers sont du reste considérés comme les témoins de la Rédemption. En dépit de la malédiction globale qui frappe Israël, chaque juif peut s'en affranchir en se convertissant. En bref, l'Église reconnaît l'antériorité du peuple juif mais récuse le judaïsme moderne comme incompatible avec la foi chrétienne. On trouve cette doctrine parfaitement résumée dans les « Lettres » de Saint Bernard :

*« Les juifs ne doivent pas être persécutés, on ne doit pas les sacrifier ou les chasser comme des bêtes sauvages ; ils sont, c'est certain, les signes vivants qui nous rappellent la Passion du Sauveur. En outre, ils ont été dispersés par le monde pour que, tandis qu'ils paient la faute d'un si grand crime, ils puissent être témoins de notre Rédemption ».*

« *L'Église ne triomphera pas chaque jour sur les juifs d'une manière plus noble en leur faisant voir leurs erreurs ou en les convertissant qu'en les tuant ? Ce n'est pas en vain que l'Église universelle a établi par le monde la prière pour les juifs obstinément incrédules, pour que Dieu lève le voile qui couvre leur cœur et les amène de leur obscurité à la lumière de la vérité, car si elle n'espérait pas que ceux qui ne croient pas puissent croire, il paraîtrait stupide et sans propos de prier pour eux ».*

Et, parmi beaucoup d'autres auteurs, bien des siècles plus tard, dans les « Pensées » de Pascal :

« *C'est une chose étonnante et digne d'une étrange attention, de voir ce peuple juif subsister depuis tant d'années, et de le voir toujours misérable : étant nécessaire pour la preuve de Jésus-Christ et qu'il subsiste pour le prouver, et qu'il soit misérable, puisqu'ils l'ont crucifié ; et quoi qu'il soit contraire d'être misérable et de subsister, il subsiste néanmoins toujours, malgré sa misère... »*

« *C'est visiblement un peuple fait exprès pour servir de témoin au Messie ; il porte les livres, et les aime, et ne les entend point. Et tout cela est prédit : que les jugements de Dieu leur sont confiés, mais comme un livre scellé ».*

Après la dernière guerre, l'historien Jules Isaac s'est employé à contester cet enseignement et à convaincre plusieurs évêques et même le pape Jean XXIII, dont il avait conquis l'amitié, de la nocivité de la doctrine classique, qui aurait été empreinte du mépris des juifs et aurait favorisé les théories nazies. D'après Isaac, le fait de considérer les juifs comme infidèles aux promesses de Dieu induirait nécessairement à juger normales les poursuites dont ils étaient l'objet. L'obstination de ce personnage et la complicité des clercs progressistes ont eu pour résultat la suppression du terme « *peuple déicide* » dans certaines prières ainsi que l'expression « *juifs perfides* » (c'est-à-dire, étymologiquement, infidèles) dans la liturgie du Vendredi Saint. La page a vraiment été tournée avec la déclaration « *Nostra Aetate* » de Vatican II où la conversion des juifs n'est même plus mentionnée ; dans d'autres textes, on trouve seulement un développement sur la responsabilité de l'Église vis à vis des juifs persécutés... Enfin, chose extraordinaire, les relations avec le judaïsme ont été confiées au **Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens** ! Une note du cardinal Willebrands (partisan convaincu du rapprochement avec les juifs), parue en 1985, contient même cette phrase, ahurissante à première vue, mais dont on trouvera plus loin l'explication : « *Attentifs au même Dieu, juifs et chrétiens doivent préparer ensemble la venue du Messie* ».

Le changement radical d'attitude et de doctrine vis à vis des juifs a été visiblement confirmé par la visite du pape Jean-Paul II, en avril 1986, à la synagogue de Rome. Le Saint Père y a déclaré : « *La*

*religion juive ne nous est pas extrinsèque, elle est intrinsèque à la foi chrétienne* ». Cette déclaration contient, de façon très nette, une grave confusion entre le respect que l'Église catholique porte à la religion d'Abraham et de Jacob et le refus qu'elle oppose et doit opposer à la religion du rabbin Sirat. Le point culminant de cette évolution a été atteint à Assise, en octobre 1986 : dans les documents officiels, les juifs ont été classés parmi les chrétiens !

#### La religion du cardinal Lustiger

L'explication de la nouvelle doctrine sur le judaïsme nous est fournie par le livre du cardinal Lustiger, « *Le choix de Dieu* ». Il y explique que les juifs sont excusables de n'avoir pas reconnu le Messie dans le Christ car ils attendaient un Messie glorieux, et non un Messie souffrant et humilié. Or aujourd'hui encore les juifs attendent un Messie glorieux et en cela ils rejoignent les chrétiens qui attendent le retour du Christ en gloire, à la fin des temps. Il y a donc convergence ! C'est très exactement le sens de la phrase du cardinal Willebrands, citée plus haut : « *Attentifs au même Dieu, juifs et chrétiens doivent préparer ensemble la venue du Messie* » ; certes les juifs ont manqué le premier passage, mais ils ne manqueront pas le second. Le cardinal Lustiger explicite sa pensée en répondant à son interlocuteur qui lui demande :

« - Parlons du juif qui se désintéresse complètement de Jésus. Pour vous, est-il dans l'erreur ou dans la vérité ? - R : « Dans l'erreur ou dans la vérité, ce n'est pas l'homme, c'est Dieu qui peut répondre à cette question ». Le cardinal Lustiger, qui est cardinal-archevêque de l'Église catholique, apostolique et romaine ajoute : « Je ne vois pas ce que pourrait signifier l'universalité d'un salut qui n'engloberait pas autant les morts que les vivants », phrase qui, dans son contexte, signifie que les israélites morts dans le judaïsme seront collectivement, et en quelque sorte à posteriori convertis au Christianisme par la reconnaissance finale du Messie.

En résumé la nouvelle doctrine (que l'Église officielle semble faire sienne depuis « *Nostra Aetate* ») enseigne que les juifs ne sont pas réellement infidèles, puisqu'ils croient au Premier Testament (on dit maintenant Premier plutôt qu'Ancien qui accréditerait la thèse de la substitution) ; ils ont donc une mission surnaturelle propre, distincte de celle des chrétiens qui est de préparer la venue du Messie Glorieux, la Parousie, même s'ils ne savent pas que c'est le Christ. Leur conversion serait un non-sens puisqu'elle est prévue, quasi-automatique, pour la fin des temps, par la seule découverte de l'identité de leur attente avec celle des chrétiens. La théologie de la substitution est périmée : il y a la mission de l'Église vis à vis des gentils et la mission d'Israël vis à vis des juifs. On comprend que le

cardinal Lustiger disait dans ces conditions : « *La catégorie de chrétien n'abolit pas celle de juif* ». Saint Paul dit le contraire, mot pour mot, mais il en faut davantage pour embarrasser les théologiens modernes.

Il serait faux de dire que la théologie du cardinal Lustiger a été unanimement approuvée par les juifs. Le grand rabbin Kaplan (ainsi que son successeur Sirat) a même déclaré : « *l'archevêque de Paris doit choisir : il est juif ou il est chrétien mais il ne peut être les deux à la fois* » ! Cette réaction des juifs orthodoxes est cohérente avec leur refus total de la Croix du Christ. Mais beaucoup d'autres apprécient, dans la thèse de Lustiger, l'idée que les juifs ne sont pas infidèles à leur Dieu et qu'ils ont une mission surnaturelle, suréminente à remplir. On a fait ainsi un grand pas vers la reconnaissance des juifs comme levain dans la pâte, comme levier spirituel de l'humanité, comme peuple élu et privilégié, porteur des plus riches promesses.

### Edith Stein, ou le scandale suprême

Les juifs pensent que le scandale est à son comble lorsqu'ils constatent que le carmel d'Auschwitz a été placé sous l'invocation d'Edith Stein. Edith Stein était une jeune philosophe juive, de nationalité allemande, qui s'est convertie au catholicisme puis s'est faite carmélite en prenant le nom de Sœur Bénédicte de la Sainte Croix. A lui seul, son nom de religion irrite profondément les juifs car ils exècrent la Croix signe, selon eux, de l'ignominie de Jésus. Arrêtée pendant la guerre à titre de représailles, après une déclaration d'évêques allemands fustigeant les mesures antisémites des nazis, Sœur Bénédicte fut déportée à Auschwitz et y trouva la mort. Sa biographe rapporte qu'elle avait offert sa vie en expiation des fautes du peuple juif infidèle au Christ, c'est-à-dire en parfaite concordance avec la théologie traditionnelle de la substitution. Or, précisément, Auschwitz est le prétexte que donnent les juifs pour exiger l'abandon de cette théologie ! Un fort méchant livre de Raphaël Draï, intitulé « *Lettre ouverte au cardinal Lustiger* », insulte l'Église à travers le cardinal et montre bien à quel point le cas d'Edith Stein est insupportable aux juifs : « *Pénible témoignage ... Il démontre à quel point un esprit qui se voulait aussi rigoureux que celui d'Edith Stein, pouvait être subverti et corrompu par la théologie du déicide et combien cette théologie était directement perverse et indirectement meurrière : perverse puisqu'elle incitait certains juifs à souffrir en prétendu sacrifice expiatoire, meurrière parce que certains chrétiens, au lieu de porter assistance au peuple juif dans ses moments de détresse, préféraient s'adonner à l'exégèse d'une théologie sadique* ».

La fondation du carmel à Auschwitz et la perpétuation du souvenir d'Edith

Stein est donc pour les juifs un scandale inouï puisque c'est en quelque sorte la réaffirmation de la théologie du déicide par une juive déportée - qu'on ne peut tout de même pas accuser d'antisémitisme ! Pour aggraver le tout, l'instruction du procès de béatification de cette carmélite avait été commentée par le cardinal Ratzinger en des termes qui rappelaient l'infidélité d'Israël et le mérite d'Edith Stein, fille d'Israël ayant pleinement assumé sa vocation par sa conversion et son sacrifice ...

### Le Messie, c'est Israël lui-même

L'affaire du carmel est un des éléments qui révèlent la pensée de nombreux juifs de notre temps, qu'ils soient religieux ou non : à leurs yeux, le vrai Messie, c'est Israël, entité collective. On en a pour preuve l'affirmation que le silence doit régner à Auschwitz, conformément au mot d'ordre donné par Ady Steg. Selon ce dernier, il ne doit y avoir sur le lieu ni église, ni mosquée, ni synagogue : « *le ciel était vide, il doit le rester* ». Il ne faut pas seulement punir les peuples chrétiens d'Europe, qui sont restés sourds, mais Dieu Lui-même. Aussi excessif que cela puisse paraître, cette thèse est bien celle de nombreux intellectuels juifs ; on en trouve l'explication dans le livre de Raphaël Draï, où l'on peut lire : « *Pour comprendre Auschwitz, il faut lire le Livre de Job, et pour comprendre le "silence" d'Auschwitz, il faut le relire* ». Que dit donc le Livre de Job ? Que ce juste a été châtié d'une façon inqualifiable et injuste par Dieu, qu'il a été abandonné par tous ses amis et que lorsque Dieu, dans sa puissance et sa justice, l'a relevé, Job n'a pas ouvert la bouche. C'est alors que Dieu lui a donné une situation prééminente et bien supérieure à celle qu'il possédait avant ses tribulations. La comparaison est transparente : Auschwitz, c'est le peuple juif persécuté comme l'a été Job, abandonné par les nations chrétiennes comme Job par ses amis et Job qui reste muet, ce doit être le silence d'Auschwitz. Enfin l'élevation finale de Job figure celle d'Israël demain...

La comparaison ne tient que si les chrétiens ont été complices, et complice aussi le premier d'entre eux, Pie XII, car dans le livre de Job, personne ne vient pour le défendre. Or Job est la figure du Messie ; par conséquent le peuple juif persécuté hier est sans nul doute le vrai Messie, qui passera de l'ignominie au triomphe et à la domination du monde.

### V. Les conséquences

La capitulation de Rome devant les exigences juives a des conséquences bien plus importantes que celles d'un litige somme toute banal, à propos de l'emplacement d'un lieu de culte.

Soulignons, en premier lieu, une conséquence politico-religieuse. Nous sommes parvenus à une période historique où le rideau de fer se déchire, où l'Europe de l'Est va, en quelque sorte, « faire irruption » dans le monde occidental : donc le catholicisme polonais va être mieux connu de l'Occident. La foi des Polonais était donnée en exemple et ce n'est certainement pas par hasard qu'une tentative pour la déconsidérer, sous couvert d'antisémitisme, a précisément lieu à ce moment critique. Les attaques contre le cardinal Glemp qui, sans être un prélat « traditionnaliste », ne cache pas son aversion pour la nouvelle doctrine sur la « liberté religieuse » (2) font partie du plan de sauvegarde des « acquis » de l'aggiornamento judéo-chrétien. On en a la preuve par des déclarations récentes de Jean Daniel et par l'interview de Marek Halter, parue dans « *Le Figaro* » en 1989 (3).

La faiblesse de Rome a aussi une conséquence spirituelle dont on ne peut sous-estimer la gravité : **on a admis qu'il y avait un endroit sur cette terre dont Dieu pouvait être banni, où l'Église ne pouvait se permettre de prier publiquement et d'implorer le Ciel**. C'est l'idée de la « **punition de Dieu** » dont la justice ne s'est pas manifestée en ce lieu. Conformément à l'exigence des juifs, le site d'Auschwitz ne doit pas être sanctifié par des prières, **le Ciel doit y rester vide**, et l'Église a accepté cette « **punition** » de Dieu qui constitue un blasphème public permanent de la plus grande gravité qui débouche sur la contestation de la Royauté universelle du Christ.

Mais quel interdit pourra tenir devant notre foi :

**IL FAUT QU'IL RÈGNE !**

**Grégorius**

(1).« *Le cas du Père Bernard Dupuy, dominicain, officiellement chargé dans l'Église de France des rapports avec l'judaïsme, n'est pas moins grave, il est bien pire. Lui ne se contente pas de caresser, il fornique avec l'hérésie. Depuis des années, avec curiosité d'abord, puis inquiétude et exaspération, je suis la carrière et les travaux de cet homme affable et souriant, que j'ai bien connu dans les années 50 quand, frais émoulu de Polytechnique, il était novice dominicain et le meilleur garçon du monde. Je crains qu'il n'eût mieux fait, lui aussi, de se faire ingénieur construisant les ponts de béton et des machines d'acier, plutôt que de se faire dominicain, surtout ... suspendant entre juifs et chrétiens des ponts incertains de papier mâché, de chewing gum et de guimauve ...* »

Jean-Marie Paupert,  
« *Les chrétiens de la déchirure* »

(2).« *Le concept conciliaire de liberté religieuse se transforme en une liberté mon-*

dainement conçue et souvent nuisible à la dignité de l'homme. La doctrine conciliaire perd son efficacité par manque de courage des ecclésiastiques qui évitent de prêcher sur la chasteté, le mariage, le divorce, l'avortement ...

... La liberté de conscience et de confession n'est qu'un terme utilisé par les constitutions modernes mais la science de l'Église ne connaît pas ce terme là ... On parle souvent de l'égalité de toutes les idéologies ; si l'on compte dans les idéologies les confessions représentées par les Églises et surtout par l'Église catholique, le reste n'est pas grand chose, tout juste les impies et la gauche laïque. Pourquoi l'Église aurait-elle à défendre leurs droits ? L'absence de foi ou l'athéisme n'est pas un état naturel de l'individu et encore moins de la société car il signifie

le mal. Les individus et les nations sans Dieu sont des caricatures. Aucune organisation "laïque" ne saurait être soutenue par l'Église ».

Cal. Glemp, Journal de « Solidarité »,  
16.7.1988.

(3). « Le problème n'est pas seulement celui qui sépare une certaine église polonoise des communautés juives. C'est celui qui oppose entre elles celles des Églises qui ont opéré leur reconversion et les autres. L'Église de France, pour son honneur, pour son rayonnement, a opéré, elle, cette reconversion. »

Jean Daniel, Le Nouvel Observateur,  
31 août 1989

« **Le Figaro** : Le cardinal Jean-Marie Lustiger se réjouissait il y a quelques jours dans les colonnes du "Figaro" du rôle joué par l'Église dans les mouvements de libération dans les pays communistes, qu'en pensez-vous ? »

« **Marek Halter** : Je comprends la satisfaction du cardinal Lustiger, mais il ne peut ignorer que l'histoire des Églises de l'Est, au moins depuis la dernière guerre, n'est pas celle de l'Église d'Occident. Elles n'ont connu ni le travail de réflexion qui a pris place ici au lendemain du nazisme, ni Vatican II, ni Jean XXIII. Ce sont des Églises archaïques, xénophobes, souvent racistes et antisémites ».

Interview de Marek Halter,  
Le Figaro, 30 octobre 1989

## LE COMMONITORIUM DE SAINT-VINCENT DE LÉRINS (suite)

### XXVIII Méthode pour utiliser les opinions des Pères

Ici, la suite naturelle du sujet veut, je le vois, que je démontre par des exemples comment, en mettant au jour et en confrontant les opinions concordantes des anciens docteurs, on peut prendre sur le fait et condamner les nouveautés profanes des hérésies.

Remarquons que cette antique unanimousité des saints Pères doit être recherchée et suivie non pas dans toutes les menues questions de la loi divine, mais seulement, cela est clair, en matière de règle de foi. Ce n'est pas non plus toujours ni contre toutes les hérésies qu'il faut combattre de cette façon là, mais seulement contre les hérésies nouvelles et récentes, quand elles commencent à poindre, et avant que, faute de temps, elles aient pu falsifier les règles de l'ancienne foi et corrompre, en propageant leur poison, les livres des aieux. Les hérésies déjà développées et invétérées ne doivent pas être attaquées par ce procédé, parce que, dans l'histoire de leur long passé, les occasions ne leur ont pas manqué de s'approprier en fraude la vérité. C'est pourquoi toutes ces impiétés déjà anciennes des schismes et des hérésies, il ne faut les réfuter, si besoin en est, que par la seule autorité des Écritures ; ou bien les fuir comme ayant déjà été réfutées et condamnées dès l'antiquité par les Conciles universels d'évêques catholiques. Sitôt qu'une erreur quelconque commence à exhale son odeur de corruption et à dérober pour se défendre certaines paroles de la Loi sainte, en les expliquant mensongèrement et frauduleusement, il faut immédiatement, pour interpréter l'Écriture, grouper les opinions des Anciens, afin que cette doctrine nouvelle et par conséquent profane qui se lève soit démasquée sans ambages et con-

damnée sans hésitation. Quant aux Pères dont il convient de confronter les opinions, ce sont ceux qui après une vie sainte, un sage enseignement, un constant attachement à la foi et à la communion catholique, ont mérité de mourir fidèlement dans le Christ, ou ont eu le bonheur de périr pour lui. Il faut les croire en observant toutefois la règle que voici : tout point doctrinal qu'ils auront, à l'unanimité ou en majorité, manifestement, fréquemment, persévéramment affirmé, d'un seul et même accord -tel un concile de docteurs en parfaite entente et qu'ils auront légué après l'avoir reçu de la tradition et l'avoir eux-mêmes conservé- ce point-là pourra être considéré comme indubitable, certain, définitif.

Au contraire, tout ce que tel aura pensé en dehors de l'opinion générale ou même contre elle, quelque saint et savant qu'il soit, fut-il évêque, fût-il confesseur et martyr, doit être relégué parmi les menues opinions personnelles, secrètes et privées, dépourvues de l'autorité qui s'attache à une opinion commune, publique et générale. N'allons pas, pour le plus grand péril de notre salut éternel, agir selon l'habitude sacrilège des hérétiques et des schismatiques et renoncer à l'antique vérité d'un dogme universel pour suivre l'erreur nouvelle d'un seul homme.

Pour que nul ne s'imagine qu'il peut mépriser témérairement la sainte et catholique unanimousité de ces bienheureux Pères, l'apôtre dit dans la première aux Corinthiens : « Dieu en a établi certains dans son Église, premièrement les apôtres - (Paul était de ce nombre)- secondement les prophètes -(comme Agabus, dont il est parlé dans les *Actes des Apôtres*)- troisièmement les docteurs » que, maintenant, l'on appelle *tractatores*, et que ce même apôtre nomme parfois aussi pro-

phètes, parce que, grâce à leur intermédiaire, les mystérieuses paroles des prophètes sont dévoilées au peuple. Donc, quiconque dédaigne ces hommes divinement répartis dans l'Église de Dieu selon les temps et les lieux, quand ils s'accordent pleinement dans le Christ sur le sens d'un dogme catholique, ne méprise pas un homme, c'est Dieu qu'il méprise. Pour que personne ne s'écarte de leur unité vérifique, le même apôtre accentue ses exhortations : « Je vous en conjure, mes frères, ayez tous un même langage ; qu'il n'y ait point de schisme parmi vous : soyez parfaitement unis dans un même esprit et dans un même sentiment. » Si quelqu'un cesse d'être en communion de sentiment avec eux, il entendra cette parole du même apôtre : « Dieu n'est pas un Dieu de discorde, mais un Dieu de paix ». (C'est-à-dire qu'il n'est pas le Dieu de celui qui se retranche de l'unité d'opinion, mais de ceux qui demeurent dans la paix qu'engendre un plein accord). « C'est ce que j'enseigne dans toutes les Églises des saints ». Il veut dire des catholiques : Églises saintes, parce qu'elles persistent dans la communion de la foi. Et pour que nul n'ait la présomption de croire qu'il doive être seul écouté, seul crû, à l'exclusion des autres, Paul ajoute peu après : « Est-ce de vous qu'est sortie la parole de Dieu ? N'est-elle venue qu'à vous seuls ? ». Et pour qu'on n'accueille pas ses paroles comme s'il les eût dites sans y attacher d'importance, il ajoute : « Si quelqu'un passe pour prophète ou spirituel, qu'il reconnaisse que les choses que je vous écris sont des ordres du Seigneur ». Quels ordres, sinon que tout « prophète », tout « spirituel » (cela signifie maître pour les choses spirituelles) se montre hautement soucieux de l'égalité et de l'unité ; qu'il n'aille point préférer ses propres opinions

à celles d'autrui ; qu'il ne s'écarte pas du sentiment général ?

« Si quelqu'un ignore ces recommandations, il sera lui-même ignoré ». C'est-à-dire, celui qui n'étudie pas les choses qu'il ignore ou méprise les choses qu'il sait, sera ignoré ; il sera considéré comme indigne d'être compté par Dieu au nombre de ceux que la foi unit et que l'humilité rend égaux. Je ne sais si l'on peut imaginer malheur pire que celui-là. Tel a été pourtant, nous l'avons vu, le sort qu'a subi, selon la menace de l'apôtre, ce Julien, disciple de Pélage, qui négligea de s'unir au sentiment de ses collègues ou qui eut la présomption de se séparer d'eux.

Mais le moment est venu de donner l'exemple promis et de montrer où et comment l'on a réuni les avis des saints Pères afin de fixer d'après eux la règle de foi, conformément aux décrets et à l'autorité du Concile ecclésiastique. Pour plus de commodité, terminons ici ce *Commonitorium*, et prenons un autre début pour ce qui va suivre.

Le second commonitorium est tombé. Il n'en est plus resté que la dernière partie, c'est-à-dire une simple récapitulation, que voici.

#### **XXIX Résumé du premier Commonitorium - Rappel d'un exemple cité dans le second Commonitorium : le concile d'Ephèse.**

Le moment est donc venu de récapituler à la fin de ce second *Commonitorium* ce qui a été dit dans le premier.

Nous avons dit plus haut que cela a toujours été et que c'est encore l'habitude des catholiques de déterminer la véritable foi par deux méthodes : d'abord par l'autorité du Canon divin, ensuite par la tradition de l'Église catholique. Non que le Canon ne puisse suffire à soi seul pour tous les cas ; mais comme la plupart par l'interprétation arbitraire qu'ils donnent aux paroles divines, conçoivent quantité d'opinions erronées, il est nécessaire que l'exégèse de l'Écriture sainte se conforme à une règle unique, celle du sens catholique, principalement dans les questions qui constituent la base de tout le dogme catholique.

Nous avons dit aussi que, dans l'Église elle-même, il faut encore considérer l'accord de l'universalité et de l'antiquité, de peur de nous retrancher de l'unité intégrale pour tomber dans les schismes, ou d'être précipités, de la religion ancienne, dans les nouveautés de l'hérésie. Nous avons dit pareillement qu'en étudiant ainsi l'antiquité de l'Église il y a deux précautions qu'il faut observer avec un soin, une conscience extrêmes et auxquelles on devra demeurer profondément attaché, si l'on ne veut pas devenir hérétique : c'est premièrement de voir s'il existe quelque décret ancien émanant de tous les évêques de l'Église catholique sous la garantie d'un Concile universel ; secondement, s'il s'élève une question nouvelle, où l'on ne trouve rien de semblable, de recourir à l'opinion des saints Pères, de ceux-là seulement qui, chacun en son temps et en son pays, sont demeurés constamment dans l'unité de la communion et de la foi et sont devenus des docteurs approuvés. Tout ce qu'ils se trouvent avoir professé en un parfait

accord de pensée peut être regardé sans aucun scrupule comme la véritable doctrine catholique de l'Église.

De peur de paraître établir ce principe par présomption personnelle plutôt que d'après l'autorité de l'Église, nous avons apporté l'exemple du saint Concile, qui fut tenu, il y a à peu près trois ans, à Ephèse, en Asie, sous le consulat des clarissimes Bassus et Antiochus. Au cours des débats sur les règles doctrinales à sanctionner, on voulut empêcher qu'aucune nouveauté profane ne s'insinuât comme il était arrivé lors du synode frauduleux de Rimini. Les évêques alors présents, au nombre d'environ deux cent, jugèrent tout à fait catholique, conforme à la foi et excellente la procédure que voici : on produisit les opinions des saints Pères dont on savait pertinemment que les uns avaient été martyrs, les autres confesseurs, et tous, jusqu'au bout, évêques catholiques, afin que par leur décision unanime la croyance à la foi antique fut dûment et solennellement confirmée, et le blasphème de la nouveauté profane, condamné. Ainsi fut fait. C'est donc à bon droit et à juste titre que ce impie de Nestorius fut jugé en contradiction avec l'antique foi catholique et que fut reconnu l'accord du bienheureux Cyrille avec la sacro-sainte antiquité.

Afin que rien ne manquât à la confirmation des faits, nous avons cité aussi les noms de ces Pères, et leur nombre - à défaut de leur ordre que nous avons oublié -. C'est d'après leur avis concordant et unanime qu'on interpréta les oracles de la Loi sainte et qu'on établit la règle du dogme divin. Il ne sera pas inutile, pour en confirmer le souvenir, de les passer en revue, ici encore.

## **LE MESSAGE DE PADRE PIO**

### **par Katharina TANGARI**

Padre Pio (1887-1968), prêtre stigmatisé, a joué pendant plusieurs décennies, spécialement en Italie, un rôle de première importance auprès de très nombreux fidèles. Plusieurs de ceux qui furent formés à l'école de Padre Pio ont joué un rôle non négligeable, au moins en Italie, dans la défense de la Tradition. Nous citerons en particulier Don Francesco Putti (1909-1984), fondateur du périodique *Si Si No No*.

\* \* \*

L'auteur Katharina TANGARI (1906-1989) est une fille spirituelle de Padre Pio. Âme choisie par le Seigneur, elle a accompli pendant huit ans un apostolat tout à fait extraordinaire pour aider les prêtres persécutés par les communistes au-delà du rideau de fer, apostolat qui lui valut quinze mois de prison en Tchécoslovaquie.

Depuis 1974 son apostolat s'était orienté vers l'aide des « nouveaux persécutés », les prêtres et séminaristes de Mgr Lefebvre qu'elle aidait avec une grande générosité, vivant elle-même dans une extrême pauvreté.

Katharina TANGARI s'endort dans le Seigneur le 1<sup>er</sup> décembre 1989 au Prieuré d'Albano de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X où elle a passé ses derniers mois dans de grandes souffrances.

Ouvrage 170 pages en vente à :  
**COURRIER DE ROME**  
 BP 44 - 78001 Versailles  
 CCP 1972-25-F

Prix 70 F

### **I'ŒCUMENISME ASSISE : Solution ou Dissolution**

Cet ouvrage est un recueil d'articles parus dans le "Courrier de Rome", entre 1984 et 1989.

Son mérite consiste en une analyse claire de l'œcuménisme à travers certains événements marquants et plusieurs documents révélateurs.

Une offensive générale de judaïser la foi catholique nous apparaît alors dans toute sa réalité: Assise y révèle son vrai visage, et l'apostasie de Taizé y est dénoncée avec clarté. Voilà un livre qui permet de saisir cet esprit nouveau si caractéristique de la nouvelle ecclésiologie de Vatican II.

Ouvrage de 150 pages en vente aux Amis de St François de Sales C.P. 2346, 1950 SION  
 Prix:Fr 16.- FF 60.-

2. parce qu'elle ne reconnaît pas la position supérieure de la vérité révélée comme si la distinction de valeur entre nature et révélation était tombée;

3. parce qu'elle suppose une égalité, ne serait-ce que méthodique, entre les interlocuteurs, comme si faire abstraction des avantages de la foi divine, même seulement par fiction dialectique, n'était pas pécher contre la foi;

4. parce qu'elle postule que toutes les positions de la philosophie humaine sont indéfiniment soutenables, comme s'il n'existe pas des points de contradiction de principe, qui tranchent le dialogue et ne laissent place qu'à la réfutation;

5. parce qu'elle suppose que le dialogue est toujours fructueux, et que «nul ne doit rien sacrifier» (OR, 19 nov. 1971), comme s'il n'y avait pas un dialogue corrupteur, qui déplante la vérité et implante l'erreur, et que l'on ne dût, en ce cas, rejeter l'erreur d'abord professée.

( Le dialogue de convergence des interlocuteurs vers une vérité plus haute et plus universelle ne convient pas à l'Eglise catholique car elle n'a que faire d'un procédé de recherche pour la mettre sur la piste de la vérité mais

seulement d'une oeuvre de charité pour communiquer la Vérité qu'elle possède par grâce et pour attirer non vers l'Eglise mais vers la Vérité. Il y a supériorité, en effet non d'un croyant en dialogue sur son interlocuteur non croyant, mais de la Vérité sur toutes les personnes qui dialoguent. Il ne faut pas prendre l'acte par lequel un homme en persuade un autre de la vérité pour une victoire personnelle faisant offense à la liberté d'autrui. La contradiction logique, la nécessité de choisir de deux choses l'une, ne sont pas violence mais structure de l'être. Le résultat sociologique du pyrrhonisme et de la manie de discussion qui s'ensuit est le pulluler d'assemblées, de rencontres, de commissions, de congrès qui a suivi Vatican II. De là la coutume qui s'est introduite de remettre tout en question, de confier tous les problèmes à des commissions nombreuses et de dissoudre par la collégialité la responsabilité jadis personnelle et individuelle des évêques. Le discussionisme a développé toute une technique, et à Rome s'est réuni en 1972 une assemblée de modérateurs de dialogues, destiné à former des modérateurs, comme s'il était possible de diriger un dialogue en général sans aucune connaissance spécifique de la matière du dialogue.

(Extrait de l'ouvrage "Iota unum")

## LE MYSTERE

Jugeant le XVIII<sup>e</sup> siècle, une période enténébrée, s'il en est, Ernest Hello nous livre son analyse du "connu" et du "caché". «*S'il y a une chose évidente, écrit-il, c'est la réalité du mystère... Pour nous ces deux termes: mystère, lumière - ces deux termes que l'ignorance croit contradictoires, - ces deux termes sont, aux yeux de l'homme, plus le mystère grandit avec elle. Chaque vérité qui apparaît se cache en apparaissant: car elle n'apparaît pas totalement, et plus l'homme la voit, plus il voit qu'il ne la voit pas*» (L'homme: Le Mystère et le XVIII<sup>e</sup> siècle).

La mission de saint Thomas d'Aquin et sa réussite illustrent clairement cette réflexion. Notre-Seigneur le félicite pour la Somme théologique: «*Bene scripsisti de me Thoma ! - Thomas, tu as bien écrit de moi.* Mais lui s'arrête d'écrire ou de réveiller la nuit Frère Réginald pour lui dicter ce qu'il venait de composer de tête. Car après l'extase et la vision du 6 décembre 1273, à Naples, survenues au cours de sa messe, il annonça à son fidèle secrétaire: «*Je ne puis plus écrire ni dicter; après ce que j'ai vu, tout ce que j'ai écrit ne me semble plus que de la paille.*

Or, pas plus que "mystère" ne s'oppose à "lumière" ou à "vérité", "incrédule" ne s'oppose à "crédule".

L'homme crédule croit aisément, sans examen. Il peut l'être sur n'importe quoi. L'homme incrédule doute, il ne croit pas. Il est sceptique, nécessairement incroyant. Cela n'empêche pas qu'il peut n'y avoir pas plus crédule qu'un incrédule. La crédulité n'est-elle pas une des caractéristiques de nos contemporains?

Le vrai contraire d'"incrédule" est "fidèle". L'incrédulité est le contraire de la foi. Voilà pourquoi, dans l'Evangile, Notre-

Seigneur dit à l'apôtre Thomas: «*Noli esse incredulus sed fidelis*» - ne sois pas incrédule mais fidèle (St. Jn XX, 21).

Notre époque est apostate et crédule tout ensemble. Cela va de pair. Quand une génération a perdu la foi, on ne sait plus jusqu'où va sa crédulité» (Ernest Hello: Le Mystère et le XVIII<sup>e</sup> siècle).

Il serait inutile de s'appliquer à prouver que l'Europe est apostate. Ce triste état de choses est par trop évident. Ce qui l'est moins c'est que son apostasie cause sa crédulité et que sa crédulité prend différentes formes, chacune issue du rationalisme, du naturalisme ou du rejet de la royauté de Jésus-Christ et de sa divinité: l'évolutionnisme, la disparition du communisme, la paix entre les nations, l'union des "Eglises" jusqu'à "l'apparitionnisme"...

Le scientiste nie la création divine, la création de l'âme humaine ex nihilo, de l'esprit à partir de rien; il donne sa foi à l'évolutionnisme. Dans un lycée d'Etat, l'élève moyen de Terminale, qui ne pratique plus, est crédule: sans faute de sa part, il croit à l'évolutionnisme, si bien que la création de l'homme lui paraît non seulement scientifiquement fausse mais inconcevable voire aberrante.

Après la chute du couple Ceausescu, l'écroulement du mur de Berlin, les troubles sociaux derrière ce qui continue d'être «le rideau de fer», les manifestations anti-gouvernementales du 1er mai 1990 sur la Place Rouge à Moscou... beaucoup, à Rome, en Europe, aux Etats-Unis, croient que le communisme en est plus qu'à sa phase ultime, qu'il est déjà frappé de mort éternelle. Les commentaires des Grands de ce monde et d'autres plus petits, transmis à l'envi par les mass-média, ont donné pâture à une crédulité assez générale.

Dans le domaine religieux, que dire de ceux qui, sans malice, ont applaudi à la réunion d'Assise en octobre 1986 ou qui suivent l'inculturation? Sinon qu'ils sont crédules. De ceux qui, sans doctrine et sans examen, croient aux prétendues apparitions de la Vierge à

Medjugorje? Crédules aussi. Les pauvres!

**«Quand une génération a perdu la foi, on la ballotte, on la manie, on la roule par terre, on la berne dans une couverture de laine, comme les hôteliers espagnols bernaient Sancho Pança, et elle se laisse faire sans résistance»** écrit encore Ernest Hello au même endroit. Cette réflexion, qu'il faisait au sujet de la société française du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne vaut-elle pas aussi, plus même, pour la société actuelle?

La responsabilité la plus grave revient, hélas!, à la hiérarchie catholique actuelle. La diminution ou la perte de la foi chez un peuple jadis fidèle à son origine dans l'apostasie ou dans l'infidélité de ses pasteurs. Si le «sensus fidei» - le sens de la foi - disparaît dans l'Eglise enseignée, n'est-ce pas parce que ceux qui doivent enseigner la vérité religieuse ne l'enseignent plus ou enseignent des erreurs et des contre-vérités? Depuis Vatican II, l'introduction des prédications des prêtres progressistes est toujours la même, plus ou moins explicite: «Avant ou vous disait que.....maintenant nous vous disons que.....», Avant on croyait que.....maintenant vous devez croire que.....» Toujours l'opposition «avant - maintenant.

Les anciens fidèles, imbus de libéralisme, parce qu'ils n'adhèrent plus aux vérités traditionnelles, parce qu'ils n'ont plus la même foi qu'auparavant, se laissent entraîner dans les courants d'idéaux purement humains, humanitaires, écologiques, finalement maçonniques, socialistes ou marxistes. Chez eux, désormais, le sentimentalisme ne tient-il pas lieu de charité, l'optimisme irraisonné de réalisme, l'utopie d'espérance, l'illusion de paix, le merveilleux de mystère de foi? Leur crédulité est à la mesure du changement ou de la perte de leur foi. Quelle misère!

**Où trouver le remède? Seulement dans la foi. Plus précisément dans le respect du mystère, l'esprit de foi et l'acceptation lucide et courageuse de l'irréductible opposition entre la Cité de Dieu et la Cité du démon.**

*«Irréductible par sa transcendance surnaturelle à la cité terrestre, sur laquelle elle ne cesse pas cependant de faire descendre ses bienfaits, l'Eglise est absolument opposée à la cité de Satan, aux trois convoitises et à leur fructification naturelle, c'est-à-dire le monde qui repousse l'Evangile, qui est organisé et constitué dans ce refus et pour lequel le Seigneur n'a point pris - soit le monde antique qui était le monde de l'idolâtrie, soit le monde moderne qui tend à devenir le monde de l'apostasie».* (R.P. Th. Calmel: Théologie de l'histoire).

(Extrait de la lettre aux amis et bienfaiteurs du Séminaire du Saint curé d'Ars, FLAIGNY)

## L'EUCARISTIE 10 (suite)

### L'INHABITATION SPIRITUELLE MUTUELLE L'aimé est dans celui qui l'aime.

Ainsi amatum est in amante, l'aimé est dans celui qui aime. Le Christ Eucharistique est là, présent réellement dans la poitrine de qui vient de le recevoir. Il y reste tant que durent les espèces eucharistiques, objets d'adoration, d'action de grâces, de demande, inspirateur d'expiation. Il y accroît l'union spirituelle. Et cette union spirituelle se poursuivra alors même que la présence sacramentelle du Corps du Sauveur aura cessé.

Ce prolongement de l'effet de la communion est certain.

D'abord parce que le but de la communion est de maintenir l'âme en vie sur la terre pour qu'elle entre un jour dans la vie éternelle bienheureuse, car l'Eucharistie est le «*pain qui descend du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point*» (St. Jean VI, 50)

Secondelement, parce qu'il est inconcevable que le plus grand des sacrements ait un effet dont la durée se limite au temps d'existence des espèces eucharistiques, alors que d'autres sacrements ont des effets éternels - le baptême, la confirmation et l'ordre qui confèrent un caractère indélébile. L'effet merveilleux de la communion est l'accroissement de la grâce sanctifiante et de ce qui lui est inséparable : l'intimité divine. Cette effet, de soi, ne devrait jamais cesser ni diminuer. Il doit, au contraire, s'intensifier à chaque communion.

Car, en réalité, ce n'est pas seulement "tout Jésus" que l'on reçoit par la communion, mais c'est la Trinité tout entière. Car le Fils est dans le Père et le Père est dans le Fils (cf. St Jean XVII, 21) et, là où sont le Père et le Fils,

là encore est, nécessairement, le Saint-Esprit. Et cette présence de la Trinité comme dans un "temple" selon l'expression de saint Paul dans sa première épître aux Corinthiens ( III,16 ), précède et suit la communion. Elle la précède, à un certain degré d'intimité, car elle est liée à la grâce sanctifiante requise pour communier. Elle la suit à un degré d'intimité supérieur.

Le Père Bernadot dans son livre : De l'Eucharistie à la Trinité , expose cette doctrine de l'union avec la sainte Trinité comme fruit de l'union eucharistique. Dans le chapitre sur l'union avec la sainte Trinité ( II,2 ), nous lisons : *«Cette présence surnaturelle des Trois divines Personnes se produit au moment même où l'âme est établie en état de grâce. En parlant d'union eucharistique à propos de la sainte Trinité, nous voulons dire simplement que la communion est le moyen par lequel s'opère le plus excellemment l'œuvre sublime de la transformation surnaturelle de l'âme, qu'elle augmente la présence des Trois divines Personnes, et que chaque fois que nous approchons de la sainte Table se produit une nouvelle mission invisible de la vie divine... La présence des Trois divines Personnes n'est pas liée, comme la présence physique de la sainte Humanité, à l'intégrité des espèces eucharistiques. Elles habitaient notre âme avant la communion. Elles l'habitent donc après que la sainte Hostie a disparu de notre poitrine, mais par une présence plus intime dont la communion a fait croître l'influence et l'efficacité. Après la communion, la capacité que l'âme a de recevoir Dieu demeure agrandie ... L'union est si bien établie, si profonde, si ferme que de sa nature elle est permanente... »*

Jean-Paul ANDRE (à suivre)